

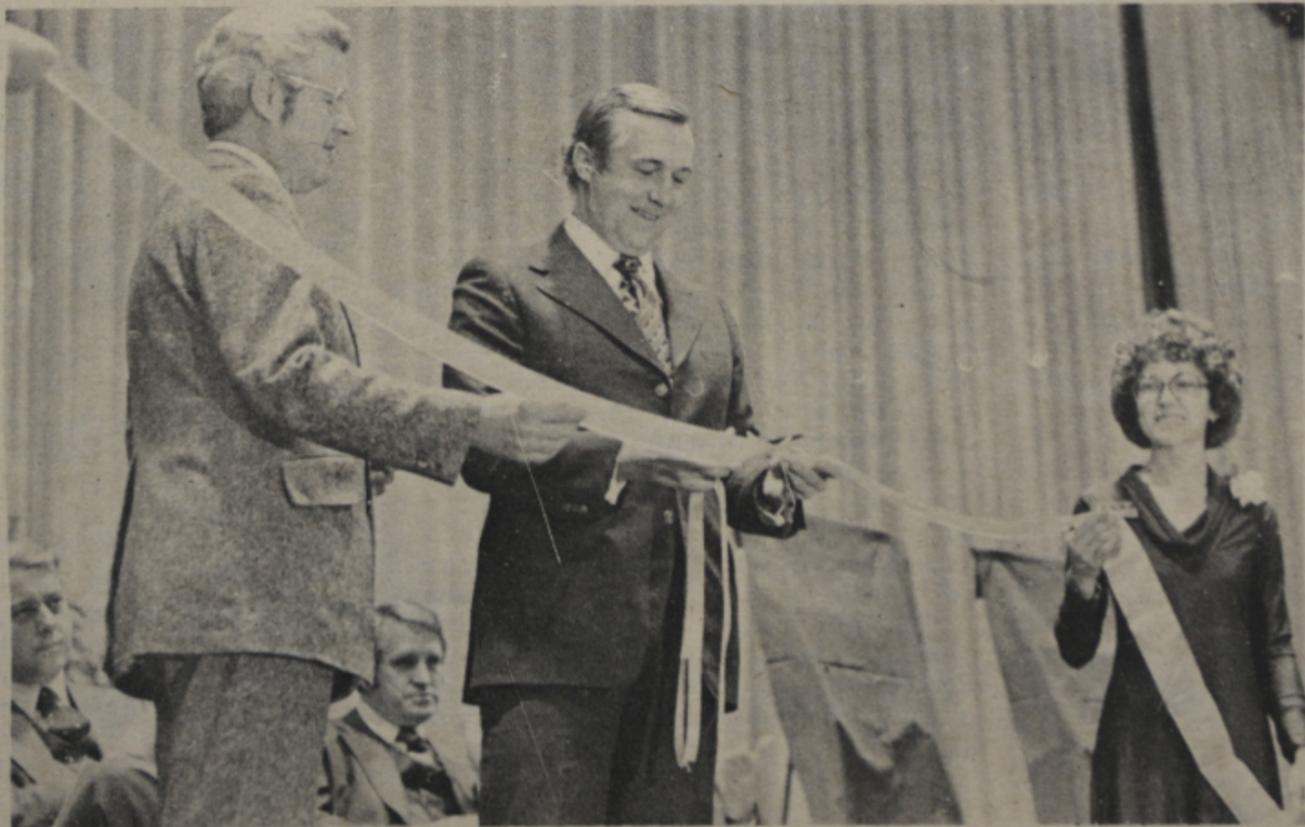
# LA JAUNISSE

vol. 6 no. 1

Le seul Hebdomadaire des ETUDIANTS  
de l'UNIVERSITE de MONCTON

10 JANVIER 77

1976



1977 ?

# Un p'tit mot du secrétaire général de la feum

Bonjour,

Un nouveau semestre vient de s'entamer. Pour une période de quatre mois, nous nous rencontrerons quotidiennement, soit pour échanger des idées, compléter des travaux ou encore pour simplement se détendre.

Pour toutes les occasions que nous aurons de nous rencontrer, je veux vous souhaiter pour la nouvelle année beaucoup de rencontres amicales, et de la bonne humeur. Etre disponible physiquement et mentalement est indispensable à toute bonne volonté collective et/ou individuelle.

Dans cet article je veux vous exposer différents projets qui trottent dans les filières de la F.E.U.M. depuis beaucoup trop longtemps. Avec une brève description des projets, je vous invite à vous impliquer davantage dans le milieu des affaires étudiantes. Il faut prendre le temps d'étudier ce dont nous sommes capables d'accomplir selon nos ressources. C'est ça les activités étudiantes et croyez-moi, elles sont enrichissantes.

## Comptoir alimentaire

Un projet en filière, c'est celui d'un comptoir alimentaire. Maudit comptoir, nous en avons parlé, parlé de nouveau mais jamais au grand jamais nous avons débouché avec un service concret aux étudiants. Avant Noël, des étudiants en maîtrise ont accompli un travail très significatif quant au choix des aliments qui devraient être marchandés. Le résultat de ce sondage est un indicatif précieux à quoi il faut s'en tenir afin de réussir avec succès l'expérience d'un comptoir alimentaire permanent.

Cet été, nous avons recueilli des autres universités qui ont un comptoir alimentaire leurs modèles opératoires.

Tout de suite, je vous dis que le comptoir alimentaire saura se réaliser si et seulement si toi et ton ami décidez de s'impliquer. Nous avons besoin sûrement des étudiants de la faculté d'administration et d'économie. Un

groupe d'au moins 6 personnes serait un nombre souhaitable pour un fonctionnement adéquat de ce comité. Moi, je ne me casserai pas la gueule pour un comptoir alimentaire. Si les gens sont décidés que c'est un besoin, ils sauront que le comptoir ne tombe pas du ciel. Donc bienvenue à ton initiative. C'est pas un job à temps plein, ça te demande un couple d'heures par semaine pour un couple de mois.

## Relations à l'extérieur du campus

La fédération comme organisme officiel des étudiants est invitée à différents moments de se joindre à des organismes comme la Fédération des Etudiants de l'Atlantique, l'Union Nationale des Etudiants, l'Association Nationale des Etudiants du Québec etc.

Cet été, j'ai eu l'occasion de vraiment connaître la Fédération des Etudiants de l'Atlantique et l'Union Nationale des Etudiants. Ces deux organismes sont anglophones. A chaque réunion que l'on tenait, le bilinguisme, la traduction des procès verbaux, semblaient être une priorité. Mais une fois rendu chez nous, la correspondance et les procès verbaux parvenaient en anglais seulement. Depuis octobre, je reçois la correspondance dans les deux langues et à quelques occasions des procès verbaux d'assemblées traduits avec beaucoup d'anglicismes. Donc, tout pour vous dire que cette année mes énergies dépensées au niveau de ces deux organismes ont été très minimes dû au fait que les Francophones étaient toujours considérés comme une minorité et non comme une égalité. Nous ne sommes plus membres de ces organismes mais nous assistons normalement aux assemblées car je crois que c'est tout de même une opportunité de connaître les services des autres campus. Egalement ça rend possible la discussion des organismes étudiants.

L'ouvrage accompli au premier semestre fut celui de resserrer et de communiquer intensivement avec les collèges St-Louis-Maillet d'Edmundston et de Jésus-Marie de Shippagan.

J'ose dire et je crois que le froid est en train de se convertir en chaleur. La rivalité prend une attitude de coopération.

Avant Noël, nous avons débuté un échange de bobines enregistrées. Notre radio étudiante, C.K.U.M., enregistre sur bobine de la musique française et la fait parvenir au campus de Shippagan qui la transmet à St-Louis après l'avoir utilisée pour une période d'une semaine.

Avant Noël, un conseil étudiant s'est formé à Shippagan. Suite à cela, plusieurs rencontres ont eu lieu entre les trois campus. D'ici la fin janvier, nous prévoyons mettre sur pied un conseil consultatif au niveau des trois campus. Ce conseil consultatif serait formé de deux étudiants par campus et les décisions prises à l'unanimité seraient les seules qui seraient considérées.

Egalement, en décembre, les trois associations étudiantes ont décidé de présenter un mémoire à la Commission de l'Enseignement Supérieur des Provinces Maritimes. Le mémoire traitera de la planification et du financement des études post-secondaires.

Donc, si certains d'entre vous sont intéressés à travailler sur ce mémoire, veuillez s'il vous plaît me rejoindre. Un groupe de quatre étudiants serait souhaitable.

Un autre projet est en voie de réalisation: un journal mensuel pour les trois campus.

Chaque association étudiante contribuerait au coût en proportion avec son nombre d'étudiants. Certains d'entre vous devraient s'intéresser à ce projet, car ça serait un moyen idéal de rejoindre les trois coins majeurs de l'Acadie. Par des moyens de rencontres, nous (le campus de Moncton) essayons d'enrayer cette mentalité de "campus à intérêt monopolistique". Avec le conflit du rapport Lebel, de la nouvelle université, le froid de ces débats ne s'est pas seulement fait sentir au sein des administrateurs mais également au niveau des étudiants. Donc un climat de rivalité prévalait entre nous, St-Louis-Maillet et Shippagan.

## Le Parti acadien

Pendant ce semestre, j'aimerais que la F.E.U.M. produise un guide sur ses politiques extérieures. Ca serait un document qui résumerait le genre d'associations, de politiques que les étudiants devraient entretenir à l'extérieur du campus. Ce document serait fort utilisé à la fois comme référence pour les prochains conseils d'administration de la F.E.U.M. et également servirait comme un bilan des activités de cette année. Un nombre de trois étudiants serait souhaitable. (Ceux de science politique, êtes-vous intéressés dans ce travail???)

Voilà, c'est assez pour aujourd'hui. Dans un prochain article, je vous présenterai le projet "Comité des Jeunes universitaires", celui du centre social étudiant et de la relation de la F.E.U.M. avec les autres organismes du campus.

La F.E.U.M. a besoin de:

- 6 étudiants pour le comité alimentaire;
- 3 étudiants pour produire un guide sur les politiques extérieures de la F.E.U.M.;
- 2 étudiants (au moins) pour le projet d'un journal au niveau des trois campus;
- 4 étudiants pour contribuer à la préparation du mémoire sur la planification et le financement des études post-secondaires.

D'ici la prochaine, je souhaite rencontrer surtout les étudiants intéressés à émettre un point de vue et ceux qui décident de s'impliquer. Pour toute information, compose 858-4484 ou encore tappe-moi sur l'épaule lorsque tu me verras.

Bonne journée.

Gilles Beaulieu

### NOTA BENE

Pour une meilleure réalisation du journal, il serait préférable que les articles soient parvenus à la secrétaire de la F.E.U.M. au plus tard le jeudi midi.

Merci de votre collaboration.

C'est en novembre 1976 qu'une soixantaine de membres du Parti acadien se réunissaient à Robertville pour leur quatrième congrès annuel.

Depuis le congrès 1975 à Bouctouche, l'exécutif s'était occupé de se former et de s'instruire pour trouver des solutions pratiques dans l'optique socialiste que le parti s'était donné. Le congrès de Robertville se voulait d'ailleurs une occasion d'étudier les problèmes suscités par la quotidienneté d'un parti politique et un moyen de donner aux membres une certaine formation à l'action politique.

Cependant, à la lumière de la victoire péquiste au Québec, l'option nationaliste resurgissait lors de la plénière du congrès et suscitait chez les membres présents une vive discussion. On constatait d'abord que le socialisme est un mot qui "fait peur au monde" et que de nombreux citoyens attendaient que le parti

acadien se définisse une option nationaliste précise. Dans cette optique, M. Léon Thériault de Moncton suggérait l'étude de quatre options qui se présentent au peuple acadien: l'union avec le Québec; une fédération des Acadiens avec le Nouveau-Brunswick; la création d'une province acadienne autonome à l'intérieur du Canada; l'indépendance des territoires francophones du Nouveau-Brunswick.

C'est à partir de cette discussion que les membres présents décidaient avec enthousiasme d'organiser avant le printemps 1977 un congrès d'orientation dont nous devrions connaître les détails bientôt.

Ce parti que certains rangent parmi les révolutionnaires de salon se révèle donc conscient de sa situation et on peut espérer que ce congrès d'orientation redonnera un peu de vitalité aux membres du parti et qu'il saura rapprocher le parti des préoccupations des Acadiens.

Jean-Guy Duguay

---

### Edmundston, bilingue !!!

Aussi ridicule que cela puisse paraître, Edmundston, une petite ville de 15,000 habitants située au nord-ouest du N.-B. dont la population est à 95% française, a été reconnue officiellement ville bilingue en automne 1976 suite à une décision de son conseil de ville. Encore plus ridicule, la ville n'est pas passée de l'unilinguisme français au bilinguisme, mais bien de l'unilinguisme anglais au bilinguisme. Également ridicule le fait que de nombreuses villes acadiennes sont encore officiellement unilingues anglaises. Des villes comme St-Jean, Moncton, Frédéricton, Bathurst, Campbellton, Bathurst, Dalhousie, dont la proportion de francophones est nettement plus importante que celle des anglophones à Edmundston, sont unilingues anglaises.

La population d'Edmundston a encore beaucoup de chemin à faire avant de commencer à se respecter. Des affirmations comme celle du maire Thibodeau qui dit "Ce qui est bon pour Fraser est bon pour Edmundston", démontrent son retard. On sait que cette multinationale est unilingue anglaise et qu'elle n'a jamais su s'intégrer dans le milieu. Les cadres de Fraser sont pour la très forte majorité des anglophones que la compagnie est allée chercher à l'extérieur. Il est aussi facile d'identifier par l'apparence les coins pauvres de la ville, que le quartier riche des employés cadres de Fraser.

Peut-on considérer la bilinguisation de la ville d'Edmundston comme une victoire quand on sait qu'elle devrait être unilingue française depuis toujours?

Lise Ouellette  
Sociologie IV

TROIS

# L'ÉCOLE DE DROIT

1976 aura marqué une étape importante dans la lutte pour l'obtention d'une école de Droit par l'Université de Moncton. Entrepris depuis plusieurs années déjà, ce projet d'une école de Droit avait été bloqué à différents niveaux pour diverses raisons.

Du côté anglophone et chez une certaine partie de l'élite francophone de la province, on croyait d'abord impossible l'enseignement du Droit en français vu que la loi du pays dont nous sommes est dérivée de la tradition britannique et que, jusqu'à tout récemment, l'usage de la langue française était, à toutes fins pratiques, interdites dans le système judiciaire de la province du Nouveau-Brunswick.

De plus, le rapport Soberman sur la formation juridique dans les provinces maritimes indiquait qu'une bibliothèque de Droit commun se doit de comporter un minimum de 50,000 volumes, il n'existe qu'environ 3,000 volumes de langue française publiés sur le sujet.

Le rapport Soberman, préparé pour la Commission d'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM), rejetait l'hypothèse d'une école de Droit francophone à Moncton. Il faut dire que M. Soberman croit qu'une faculté de Droit nécessite un minimum de 400 étudiants pour être rentable et dispenser un enseignement de qualité. En 1975, le Canada comptait 12 facultés de Droit avec en moyenne 30,5 professeurs et 463 étudiants par faculté.

C'est donc à partir de considérations aussi restreintes que le rapport Soberman concluait qu'il était plus avantageux d'intégrer un programme de Droit français à la faculté de la University of New Brunswick, d'autant plus qu'une telle intégration (écoutez bien) présentait l'avantage

d'encourager le développement d'un bilinguisme fonctionnel chez les deux groupes ethniques. On sait que depuis septembre 1976, UNB offre un programme de Droit en français (avec manuels en anglais) auquel sont inscrits 11 étudiants de la province.

Du côté francophone, on se battait pour une école francophone à Moncton, évidemment pour une question de prestige, mais aussi pour une question de "justice sociale", la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick réclamait une école francophone parce qu'une institution bilingue ne ferait que continuer l'assimilation des Acadiens. La S.A.N.B. invoquait aussi le droit des Acadiens à recevoir un enseignement supérieur dans leur langue. M. Losier faisait aussi remarquer que certains programmes non-rentables étaient retenus par les universités pour la seule raison que ces programmes répondaient à des besoins sociaux ou s'avèraient nécessaires au développement du milieu.

On a aussi réclamé cette école pour assurer le rayonnement de la culture française aux Maritimes et pour contribuer au développement d'un sain nationalisme.

La bataille s'étant engagée en ces termes, ce n'est pas sans stupeur que les Acadiens apprenaient début décembre que la CESPM recommandait la création d'une école de Droit à l'Université de Moncton. Le recteur, M. Jean Cadieux, criait victoire, se disant confiant que des cours de Droit seront offerts dès septembre 1978 à une trentaine d'étudiants. Il annonçait par la même occasion que l'Université viserait à atteindre un quota de 135 étudiants et à ériger une bibliothèque de 50,000 volumes à plus ou moins long terme. Toujours selon M. Cadieux, l'argent nécessaire viendra à 50% du fédéral et à 50% du gouvernement provincial. Quant aux

étudiants, M. Cadieux croit qu'ils viendront tant des Maritimes que de l'Ontario et de l'ouest canadien.

Au lendemain de cette victoire, le doyen de la faculté de Droit de UNB, M. Sinclair, faisait remarquer que la réalisation de la recommandation de la CESPM dépendait du gouvernement provincial puisque les \$3 à \$4 millions qu'il estime nécessaire pour la réalisation d'une école de Droit ne tomberont évidemment pas automatiquement des mains des gouvernements.

Cette victoire ne serait donc que le premier pas d'une longue démarche. S'il a fallu dix ans pour franchir cette étape, combien de temps faudra-t-il pour se rendre au bout?

En ces temps de restrictions budgétaires, les gouvernements consentiront-ils aisément à débloquer les fonds nécessaires à la mise sur pieds d'une école convenable? Il est vrai qu'on pourra profiter de l'état d'anxiété semé au Canada anglais par la victoire péquiste, mais peut-on vraiment s'y fier?

Et si les argents arrivent, on sera encore pognés avec un maigre 3,000 volumes plus ou moins adéquats de Droit en langue française.

Et les avocats que l'on formera, auront-ils le goût de "défendre" gratuitement "la veuve et l'orphelin", comme on disait dans le temps?

Jean-Guy Duguay

Il serait souhaitable de nous faire parvenir votre nom avec vos articles, même si vous désirez les faire publier sous un nom de plume. Spécifiez-le.  
L'équipe du journal.

## Accréditation du département du service social

Vers la mi-février, le Conseil d'accréditation de l'Association canadienne des Ecoles de service social (A.C.E.S.S) annonçait que le département de service social de l'Université de Moncton avait obtenu l'accréditation. C'est-à-dire que celui-ci est reconnu comme étant de calibre à donner le baccalauréat en service social.

La difficulté d'obtenir l'accréditation au département était due au nombre restreint de professeurs comparativement à celui des étudiants. En plus, le peu de recherche ne permettait pas au service social de U. de M. d'augmenter la qualité de ses cours, apportant ainsi un sérieux handicap à l'étudiant.

Cette reconnaissance permet

aux diplômés en service social de travailler partout au Canada et/ou poursuivre des études plus poussées dans ce domaine.

Le département de service social a d'ailleurs reçu une subvention du gouvernement afin de promouvoir ses travaux de recherche.

Annette Paulin. QUATRE

# L'opération endormitoire continue de plus belle...

Le biculturalisme, baptisé opération-endormitoire par René Levesque, a continué de faire parler de lui en 1976 et c'est à peu près tout ce qu'il a fait durant cette période. Le premier ministre de la province, M. Hatfield, a annoncé au milieu de décembre que les cinq derniers articles de la Loi sur les langues officielles du N.-B. seront proclamés le 1er juillet 1977; n'est-ce pas là une attention toute particulière accordée aux francophones du N.-B.; de fait, ce serait le cadeau du gouvernement provincial aux Acadiens à l'occasion de la fête de la Confédération. Enfin, les Acadiens pourront s'épanouir dans un climat d'égalité et ainsi aspirer à un monde meilleur.

En réalité, ou encore dans la pratique, la loi des langues officielles s'avère une des plus grandes duperies vues au Canada, sinon la plus grande. Toutes les minorités francophones hors Québec sont manipulées directement ou indirectement par cette supposée loi qui a pour objet d'implanter le français au même niveau que l'anglais. Lors de la conférence constitutionnelle tenue en février 1967 à Ottawa les premiers ministres de toutes les provinces, dans un sentiment de justice, ont décidé de vendre le français à nos chers compatriotes anglophones. Dorénavant, le français se retrouvera dans toutes les provinces, "coast to coast." Cette même conférence, a reconnu, en toute justice, ne l'oublions pas, que les Canadiens francophones n'habitent pas le Québec doivent jouir des mêmes droits que les Canadiens anglophones du Québec. Après neuf ans, l'on peut dire que les minorités francophones hors Québec sont loin d'avoir atteint le statut dont jouissent les anglophones habitant le Québec et ce ne sont pas les preuves qui manquent pour appuyer cette affirmation.

Revenons, si vous le voulez bien, à la situation qui nous touche directement,

c.à.d. sur la loi des langues officielles du N.-B. et sur l'annonce faite par le premier ministre Hatfield de la promulgation des cinq derniers articles de la dite loi prévue pour juillet prochain. Depuis l'adoption de la loi sur les langues officielles en 1969 sous le régime Robichaud l'on peut constater que les Acadiens, pour certains Canadiens français, sont loin de bénéficier des privilèges accordés à la minorité anglophone du Québec. L'on peut constater qu'il y a eu certaines améliorations, si minimes soient-elles, mais dans la plupart des cas, elles s'avéraient inévitables c.à.d. que c'étaient vraiment impossible pour le gouvernement provincial de les contourner. Dans plusieurs domaines socio-économiques, les Acadiens ne furent pas bien servis, en dépit de la loi sur les langues officielles. Ce n'est sûrement pas la promulgation des cinq dernières articles,

qui vont améliorer la situation; de ces cinq articles, trois touchent les communications gouvernementales, c.à.d. que le gouvernement provincial devra travailler dans les deux langues (français, anglais) autant à l'intérieur du Parlement qu'à l'extérieur. La quatrième de ces articles porte sur la disponibilité des services offerts par le gouvernement dans les deux langues, tandis que le dernier article porte sur la langue maternelle dans le domaine de l'éducation. C'est surtout ce dernier article qui a fait le plus de bruit dans les dernières années avec les tentatives faites par Fredericton pour l'instauration d'écoles bilingues qui se sont toutes soldées par des échecs remarquables et qui étaient toujours au désavantage de la population francophone de la province. En fait, des écoles bilingues se résument en des écoles anglaises, en des outils efficaces d'assimilation du peuple acadien.

Peu après l'annonce de la promulgation des derniers articles de la loi sur les

langues officielles, le premier ministre Hatfield expliquait le retard des derniers articles par le temps qu'il a fallu au gouvernement provincial pour s'organiser; en fait, ce fut une longue préparation puisqu'elle a duré 109 ans (1867-1976). Et encore là, c'est pour être moins arrogant que l'on peut affirmer que la préparation fut longue car l'on peut remonter jusqu'à

la déportation de 1755. De nos jours, les anglophones, nos chers compatriotes, emploient des méthodes plus diplomatiques contrairement à la situation de 1755. Tout indigné, M. Hatfield ne pouvait comprendre le mécontentement de la population francophone du N.-B.; après tout, qu'est-ce que c'est 109 ans ou encore mieux 221 ans. Pour continuer la farce, M. Hatfield a énoncé le progrès accompli par le gouvernement depuis 1969 et cela dans les domaines des installations pour l'éducation, le service public et la traduction. Parlons-en des réalisations accomplies par le gouvernement provincial. Si l'on regardait les réalisations dans le domaine de l'éducation; l'on peut les compter sur nos doigts et l'exemple le plus frappant fut celui du couvent de Caraquet. Des réparations énormes s'imposent et même la construction d'un nouvel établissement ne ferait pas de tort à personne. L'on pourrait parler de St-Raphael, de Dalhousie, de Campbellton de Fredericton, de Pokemouche et de combien d'autres. En ce qui concerne les services publics, l'on pourrait parler du ministre de la voirie par exemple. Le N.-B. peut se vanter de posséder le plus grand terrain de golf du monde, c.à.d. la route II. Pour ce qui a trait à la traduction, la situation avance à pas de tortue et ne semble pas vouloir se mettre au galop.

En fait, le gouvernement provincial ne répond pas aux besoins de la population acadienne et la loi des langues officielles n'est

(suite à la page six.)

## ÉDITORIAL

Je me présente...Acadien, étudiant de l'université de Moncton, sorti de la masse estudiantine endormie.

Au départ, j'aimerais clarifier deux choses.

Premièrement: Un journal étudiant ne se conçoit pas qu'avec un directeur. Bien que le fait que ce journal a eu comme directeur depuis deux ans des Québécois, je ne comprend pas l'attitude négative des Acadiens sur ce point.

Ceux qui critiquent les Québécois, qu'est-ce que vous proposez comme formule de rechange. Les postes occupés par les Québécois ne sont à peu près jamais sollicités par des Acadiens. L'éternelle excuse entre toujours en jeu. On se fait "accroire" que la mentalité acadienne est passive et on agit en conséquence.

Deuxièmement: Quelles sont les réactions des Acadiens face à l'anglicisation de la seule université francophone des maritimes... aucune. Existe-t-il encore des Acadiens fiers de leur langue et de leur culture?

Où est passé le slogan "solidarité mes frères, ensemble nous vaincrons, ou ce n'est qu'un début continuons le combat" que beaucoup d'Acadiens chantaient avec conviction. On a eu des miettes et le combat est fini...

Sommes-nous conscients que l'administration de l'université ne fait à peu près rien pour promouvoir l'identité culturelle des Acadiens, quelles sont les politiques pour la sauvegarde du français sur notre campus, s'il en existe? Pourquoi n'y avait-il pas de drapeau acadien à la cérémonie d'ouverture du C.E.P.S. Un oubli? On n'a pourtant pas oublié d'inviter Gary Wheeler ce même bonhomme qui refuse de reconnaître les droits des francophones à Moncton.

J'espère que cet éditorial fera réfléchir les quelques Acadiens fiers de leur culture.

J'attends des critiques, et j'espère que plus d'Acadiens viendront collaborer au journal étudiant.

Un Acadien  
Raymond Lanteigne.

## La S.A.N.B.

La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick est un organisme de pression fondé en 1972, à la suite d'un congrès tenu à Fredericton regroupant 1,200 personnes. Le besoin de créer la S.A.N.B. était ressenti depuis assez longtemps du fait que la Société Nationale des Acadiens (S.N.A.) représentait à la fois les Acadiens de l'Île du Prince Édouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et ne répondait plus aux besoins spécifiques des Acadiens du Nouveau-Brunswick. On critiquait le manque d'engagement, le manque de représentativité, l'attachement à certaines traditions de bonne entente, en fait on voulait un nouveau visage pour défendre les intérêts acadiens.

Le président actuel, Donatien Gaudet, et le secrétaire général, Denis Losier, font de l'excellent travail à la tête de cet organisme qui est en fait le "leader" No. 1 pour ce qui est de la défense de la culture acadienne. Il y a encore beaucoup de travail à faire; pourquoi ne pas les appuyer dans leurs revendications qui sont les revendications de chaque Acadien fier de l'être.

Raymond Lanteigne

## Grouillez-vous!

Je félicite les étudiants de l'Université de Moncton qui travaillent au journal et qui essaient de sonder la masse étudiante pour savoir ce qui se passe et pour faire "grouiller" ceux-ci. C'est pas l'temps de dormir, que les Acadiens de l'Université, comme disent les Kébécois, défendent leurs droits et n'aient pas peur de s'exprimer et de donner leur point de vue. Nous autres ici, on ne peut savoir ce qui se passe que par le journal. On ne le lit pas que par hasard. Mais Bon Dieu! que les étudiants de l'Université de Moncton se grouillent le cul et qu'ils soient fiers pour leur journal. Nous autres ici, au campus de l'Université de Montréal, on est que quelques Acadiens mais on est fiers de venir de l'Université de Moncton!

Grouillez-vous, et sortez-nous un journal qui démontre qui vous êtes.

Un Acadien à l'Université de Montréal,

Roger Lévesque

L'opération- endormitoire continue de plus belle!

(suite)

qu'une supercherie servant à l'assimilation des Acadiens. Si vraiment, le gouvernement provincial aurait jugé justifiable cette loi, la situation socio-économique de la population acadienne se serait améliorée et cela de façon concrète. L'on peut penser au domaine de l'information; quel montant d'argent a accordé Fredericton pour la télévision francophone au N.-B. ? En disant cela, je pense à Télé-Publik de Bathurst qui vit maigrement avec des subventions provenant d'Ottawa.

La loi sur les langues officielles s'est avérée jusqu'ici comme un échec et pour plusieurs personnes cette loi signifie l'assimilation des francophones, des acadiens. C'est une loi très controversée qui est très belle dans la théorie, mais dès que l'on tombe dans le domaine de la pratique c'est beaucoup moins beau.

Certains vont dire que cette loi est une victoire pour le peuple acadien. Ce n'est pas faux, mais j'espère que les gens ne dormiront pas sur leurs lauriers et continueront la longue lutte entreprise depuis plus de 300 ans par le peuple acadien pour sauvegarder sa culture.

Pour ma part, il m'apparaît urgent qu'un parti politique répondant vraiment aux besoins des Acadiens soit mis de l'avant afin de se débarrasser des vieux partis qui sont vraiment au bout de leur rouleau. De plus, un parti politique acadien peut s'avérer plus efficace que la loi des langues officielles pour l'épanouissement du peuple acadien.

Pour terminer, il sera intéressant de suivre la visite de l'ancien ministre fédéral Richardson, parti en guerre contre le bilinguisme. Quelle sera l'attitude des loyalistes face à cette visite? L'on peut s'imaginer que cette visite ne sera pas le meilleur tonique pour la loi des langues officielles.

P.S. Que penser du projet du premier ministre Hatfield d'aller promouvoir le fédéralisme au Québec. Serait-ce que M. Hatfield n'a pas assez de préoccupations au niveau de sa province?

Guy Latraverse.

## La restructuration de l'enseignement universitaire

La restructuration de l'enseignement universitaire francophone au N.-B. n'a pas fait couler autant d'encre en 1976. Depuis l'entente du 17 décembre 1975, de nombreuses réunions ont eu lieu entre les trois campus et on a bien pris soin de divulguer le moins d'information possible sur le sujet. Le nouveau conseil des gouverneurs devrait être en fonction depuis plusieurs mois déjà. 1977 devrait être l'année de l'entrée en vigueur de l'entente sur la restructuration de l'enseignement universitaire conclue entre les trois institutions francophones.

C'est du moins ce que laissait entendre le recteur du campus de Moncton, Jean Cadieux, par l'entremise du journal l'Évangéline. De plus, la loi concernant la nouvelle charte de l'université devrait être proclamée vers la mi-février 1977.

Les implications de la réorganisation universitaire sont nombreuses et importantes. Il faut bien se rendre à l'évidence que l'université dans son ensemble a un bassin de population à peine suffisant pour un collègue relativement respectable. Il est donc prévisible que le campus de Moncton cherche à accentuer la centralisation du secteur uni-

versitaire dans cette même ville. Or nous savons que les campus de Shippagan et d'Edmundston ont un rôle capital à jouer dans leur milieu respectif où est située la majorité des Acadiens.

La nouvelle structure sera-t-elle suffisante pour garantir non pas une survie végétative mais les possibilités d'attirer une clientèle suffisante et de continuer leur rôle d'animateurs et de stimulants dans leurs régions. Ou plutôt, conduira-t-elle à la mort des deux campus à plus ou moins long terme?

Lise Ouellet,  
Sociologie IV

## Feu l'ACAYEN

En novembre, la seule revue de gauche en Acadie, l'Acayen, fermait boutique pour des raisons d'ordre surtout financier.

Nouvelle plus ou moins surprenante vu le contexte néo-brunswickois. La presse libre de l'Amérique du Nord dépend de la publicité pour sa survie. Or ceux qui paient cette publicité sont très sensibles à la critique et ne veulent évidemment pas donner des sous à qui que se soit qui refuse d'entendre raison et s'acharne à s'attaquer aux injustices que comporte le système social qui permet à ces commanditaires de s'enrichir aux dépens de consommateurs plus ou moins avertis.

Il y a peut-être des raisons d'ordre plus politique qui font que l'Acayen a dû lâcher sa lutte, entre autres les divisions qui se maintiennent entre les trois régions francophones du Nouveau-Brunswick. On peut quand même être certain que si l'Acayen avait applaudi, comme d'autres le font, aux élucubrations des gens en place il ne serait pas là où il est.

Jean-Guy Duguay

**LISEZ ET**

**FAITES LIRE**

**LA JAUNISSE**

## ABPUM, et après ?

1976 aura été une année bien mouvementée pour tout le monde. Le campus universitaire de Moncton n'aura pas échappé à ce chambardement général. Entre autres, l'un des événements qui n'a pas manqué d'attirer notre attention aura été l'accréditation des professeurs et des bibliothécaires du campus de Moncton.

Les professeurs et les bibliothécaires avaient accueilli en novembre dernier cette accréditation comme une victoire éclatante face à l'administration de notre université. Ils obtenaient là un certain droit de parole sur la gestion de la destinée de l'université. Bientôt leur convention collective sera soumise pour approbation aux membres de cette unité de négociation.

Comme l'on pouvait s'y attendre, les étudiants avaient accueilli également avec joie l'annonce de cette accréditation. Réaction normale. L'on sait qu'il est fréquent que toutes les autres parties soient liées en une complicité sourde et tacite face aux détenteurs du pouvoir.

A tort ou à raison, Professeurs, Bibliothécaires et étudiants étaient contents. Mais, que nous réservent 1977 et les années à venir?

Pouvons-nous répondre à cette question sans avoir beaucoup de réserve? Il est bien dom-

mage qu'il faille absolument de nos jours constituer une force pour en freiner ou arrêter une autre. On ne peut que rester sceptique face à l'avenir de l'Université de Moncton après la formation de cette unité syndicale. La fâcheuse expérience de l'Université Laval et de l'U.Q.A.M. ne sont que trop d'actualité.

On se souvient que l'an dernier déjà, la majorité des professeurs sur le campus de Moncton, ne pouvant aller en grève, nous avait gracieusement offert une "journée d'étude". Qu'en sera-t-il désormais alors qu'ils l'ont obtenu, ce droit de grève? Nous espérons néanmoins que nous n'aurons pas à connaître la mésaventure de nos collègues de Laval et de l'UQAM. La seule et vraie victime de cette éventuelle lutte de titans ne peut être que l'étudiant. La laine sera copieusement mangée sur son dos.

Nous souhaitons, certes, un bel avenir à l'ABPUM. Nous espérons cependant qu'elle comprendra avec l'administration de l'Université de Moncton qu'il ne faille pas absolument avoir raison lors des différends qui les opposent peut-être déjà. On peut toujours arriver sans grands heurts à un compromis satisfaisant pour tous. Il s'agit tout simplement de pouvoir écouter l'autre.

Alain Youndjé

SEPT

## La zone de pêche à 200 milles

Entrevue avec Samuel Arsenault,  
professeur de Géographie

Qu'est-ce que la zone de pêche de 200 milles et pourquoi a-t-elle été décrétée au Canada selon toi? Et, quels en sont les avantages et les désavantages?

Depuis le 1 janvier 1977, le Canada a déclaré une zone de pêche de 200 milles marins à partir des côtes en allant vers le large, ça inclut toutes les plates-formes continentales au large de Terre-Neuve, Nouvelle-Ecosse, Labrador, la côte Ouest et l'océan Arctique. Cette zone est établie dans le but de contrôler les prises de pêches et l'exploitation et la recherche du pétrole dans les fonds marins. Ce n'est pas une limite de mer territoriale, c'est-à-dire on peut passer avec un bateau d'un autre pays, mais on ne peut pas pêcher ou exploiter les ressources de cette zone sans l'accord du Canada.

De façon générale, si le Canada ne peut exploiter ces grandes zones actuellement, parce que sa flotte n'est pas assez importante, ça permettra aux stocks de poissons de se reproduire et lorsque le Canada sera prêt les stocks de poissons seront peut-être suffisants. Dans tout ceci le Canada est gagnant à court terme, c'est-à-dire qu'on a augmenté la zone territoriale mais à long terme ça enlèvera beaucoup au niveau de la compétition, le Canada était obligé jusqu'à récemment de moderniser sa flotte pour faire concurrence aux autres bateaux qui venaient pêcher chez lui. Il y a aussi un autre inconvénient: pour le Canada, ça va bien parce qu'on a une côte importante, mais pour les pays qui n'ont pas de côtes importantes et qui doivent utiliser le poisson dans leur alimentation, ex. le Japon, ça peut être un frein à son développement; donc ce qui est avantageux pour le Canada peut être désavantageux pour les autres pays. Si je voyais ça de façon globale, j'aurais aimé que toute la pêche soit gérée par les Nations Unies et que toutes les richesses qui existent dans l'océan soient un peu le patrimoine de toute l'humanité, et pas seulement celui de certains pays. Mais de toute façon, la déclaration unilatérale ne veut pas dire que le Canada

a la juridiction exclusive de la pêche et des ressources. Il y a deux exceptions importantes; c'est la France qui peut continuer à pêcher dans cette zone à cause des îles St-Pierre et Miquelon et les Etats-Unis parce qu'ils n'ont pas encore réglé le problème de limite entre le 200 milles canadien et le 200 milles américain.

Tu as parlé de la pêche, mais il y a aussi la question du pétrole, n'est-ce pas?

Disons que c'est peut-être une façon indirecte ou sournoise de mettre la main sur des richesses pétrolières possibles dans ces zones. C'est qu'avant ça, les compagnies ne savaient pas à qui s'adresser pour avoir des permis pour forer; les eaux n'appartenaient à personne. Maintenant ils le sauront. C'est peut-être un avantage, mais les coûts d'exploitation du pétrole en haute mer sont tellement élevés à date, que même si on a du pétrole, ça ne vaut peut-être pas la peine économiquement de l'exploiter.

Et la question de limite de la zone de 200 milles entre les Etats-Unis et le Canada, est-ce que ce sera définitif bientôt?

Il semble qu'ils sont présentement en pourparlers; moi je dirais que ça se règlera probablement dans le sens d'un compromis. Jusqu'à date les règlements entre les Etats-Unis et le Canada ont toujours été au désavantage et à l'avantage des Etats-Unis et si on suit cette ligne probablement que les Etats-Unis auront encore le gros morceau du gâteau. Le problème va surtout se poser sur le Banc Georges au sud ouest de la Nouvelle-Ecosse, sur la côte ouest entre l'Alaska et le Canada autour des îles de la Reine Charlotte, dans le détroit de Juan de Fuca entre l'île de Vancouver et les Etats-Unis, et sur le côté nord entre le Yukon et l'Alaska. Au niveau de la France, avec les îles St-Pierre et Miquelon, il est impossible de mettre une limite de 200 milles parce qu'à ce moment ça veut dire qu'on inclurait les îles dans le Canada. On va être obligé de découper le Banc St-Pierre, par exemple, et le grand Banc de Terre-Neuve pour essayer de satisfaire les deux pays. Il y a déjà des pourparlers de commencés mais il semble

qu'actuellement on a fini par s'accorder en permettant aux deux pays de pêcher comme avant.

Si on prend plus près de nous, disons à Caraquet ou Shippagan, est-ce que cette limite de 200 milles changera quelque chose dans la vie du pêcheur?

Non, parce que pour le Nouveau-Brunswick, ça fait déjà quelques années que le Golfe St-Laurent et la Baie de Fundy sont des eaux canadiennes pour la pêche; mais ça peut jouer au niveau des migrations des poissons qui vont sur les grands bancs pour raver et revenir sur les eaux du golfe l'été. S'ils sont moins pêchés au large, on en aura peut-être plus dans le golfe l'été

suivant. Peut-être aussi, que les pêcheurs seront prêts à aller sur les grands bancs d'hiver sachant qu'il y aura moins de compétition et que les bateaux étrangers ne sont pas admis. Pour les pêcheurs de homards, de pétoncles, et de crabes, ça ne fait pas tellement de différence car ce sont des espèces moins mobiles. Peut-être que finalement les gouvernements de la région Atlantique commenceront à investir davantage dans les industries basées sur les ressources du milieu, car avec l'industrie liée à la mer, on ne peut perdre. Il y a seulement la côte ouest qui a une industrie semblable à la nôtre, donc, à ce niveau on est compétitif et si on y met l'argent et les efforts, c'est un premier pas vers une solution réaliste du sous-développement de la région atlantique.

Marcelle St-Pierre

**LE SALON D'OPTIQUE**  
**ST. GEORGES**  
**OPTICAL LTD**  
PLUS DE 700 MONTURES EN ETALAGE  
237 ST. GEORGES  
au coin de St-Georges et Archibald  
MONCTON N.B.

## Le Québec aux Québécois

L'événement politique du Canada en 1976 fut certainement l'élection du 15 novembre au Québec où le parti québécois et son chef, M. René Lévesque, prirent le pouvoir. Après une campagne électorale, la plus courte jamais connue, soit vingt-huit jours, personne ne prévoyait par qui le prochain gouvernement serait constitué. Puis le 15 novembre au soir, c'est le balayage péquiste avec quelques 42 pourcent du suffrage universel dont 71 députés à ce jour, donc le Québec aux québécois.

Là je ne veux pas vous entretenir des raisons de ce changement politique au Québec, ça serait des paroles du passé car tout le monde le sait. J'aimerais voir brièvement dans le contexte où l'on se situe, c'est-à-dire en Acadie, (pas l'Université de Moncton), qu'est-ce que cette élection peut apporter aux Acadiens?

Premièrement qu'il est possible qu'un peuple se donne la chance de se prendre en main. Qu'il cesse de vivre à plat ventre et se lève pour montrer qu'il existe. Un peuple doit avoir une certaine fierté s'il veut grandir. Pourquoi la même chose ne se produirait pas en Acadie. Serait-ce que les Acadiens sont moins intelligents, moins conscients, moins fiers que les Québécois, je ne crois pas. Serait-ce qu'ils sont moins politisés, je crois que c'est le problème. Ici en Acadie, on parle de culture acadienne, en veux-tu en v'la, on charrie même quelquefois. Mais ça vas-tu être cette chère culture qui va donner à l'Acadien son autonomie, sa fierté reposant sur des bases solides, j'en doute. Ce qu'il faut, c'est un parti politique capable de prendre votre destinée en main comme le parti Québécois a fait pour les québécois. On peut penser au parti acadien mais j'en reparlerai plus tard. Comme je disais auparavant, l'Université de Moncton n'est pas l'Acadie, elle ne reflète pas l'Acadie mais ce sont des Acadiens qui y sont et en fait de personnes politisées c'est faible sinon nulle. Alors où sera la relève pour un projet d'autonomie et d'indépendance acadienne qui ne se fera pas du jour au lendemain, il serait temps d'y penser. C'est possible vos voisins francophones sont en route car ils sont des gens politisés qui au lieu de con-

tinuer à critiquer, se sont faits maîtres chez eux.

Deuxièmement, l'élection au Québec montre aux Acadiens le rôle primordial de l'économie. Au Québec, il ne faut pas se leurrer, si l'économie baisse, le parti québécois ne pourra faire long jeu. Donc au Québec si on veut devenir un peuple à part entière, autonome, indépendant, il nous faut avoir une économie à nos moyens. Mais quand en Acadie, on parle d'économie, rarement, très rarement, on parle de sa chère culture acadienne mais d'économie... Si on prend exemple de la table ronde qui eut lieu à l'édifice des sciences, dont le sujet était l'avenir des Acadiens face à l'élection au Québec, il n'a jamais été question du côté économique, sauf M. Donatien Gaudet qui en a touché un mot car c'était une question de salle, comme on dit, il n'avait pas le choix. Donc il serait temps que l'on pense à cette question car je crois que la base ou le fondement d'un peuple, c'est l'économie.

Le troisième et dernier point que j'aborderai est le moyen que les québécois se sont donnés pour répondre à leurs aspirations soit le parti québécois et que les acadiens pourraient retrouver parallèlement chez le parti acadien. Il ne faut pas oublier qu'il y a 10 ans au Québec, le mouvement d'indépendance n'avait pas l'ampleur qu'il a aujourd'hui, loin de là. Mais les Québécois s'y sont intéressés avec le résultat qu'ils ont l'option indépendantiste qui s'offre à eux et ça prendra le temps que ça prendra mais ils opteront pour cette dernière. Alors pourquoi pas que les Acadiens ne se rallieraient-ils pas tous derrière le parti acadien. Certains disent, ah! ce sont des socialistes, des idéalistes. Mais en 1960, les souverainistes et les indépendantistes au Québec ne passaient-ils pour des idéalistes mais regardez le résultat aujourd'hui. C'est sûr le parti acadien a des lacunes à combler comme par exemple quand il envoie un bonhomme comme M. Gilles Thériault comme représentant du parti et d'après les oui-dire, a fait de la propagande qui ne coïncide pas exactement avec le programme. La lutte des classes, c'était beau en 1848 mais en 1976, ça existe toujours mais il y

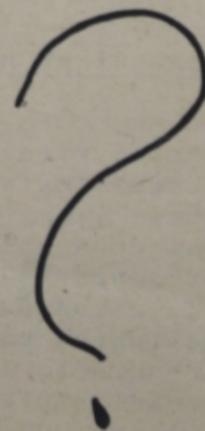
a des problèmes plus urgents pour vendre ou se faire accepter mieux du peuple. Non sincèrement, il faut leur donner une chance de se faire valoir. Dans les mois qui viennent, le parti acadien aura un congrès d'orientation, peut-être de nouvelles options s'offriront aux Acadiens qui répondront mieux à leurs aspirations et besoins que le socialisme qu'ils prénaient.

Bref ici je n'ai qu'effleuré le sujet en espérant que ça portera les gens à réflexion. L'Acadie, c'est un pays à rebâtir, un peuple mais un peuple qui se doit d'avoir des Acadiens politisés, une économie petite ou grande mais à eux autres et un moyen, un parti politique à eux pour s'identifier, pour se battre et un jour espérer devenir maîtres chez eux.

Donc je dis, l'Acadie aux Acadiens mais pas en faisant allusion à une chanson acadienne, un livre acadien, une poutine râpée ou la Sagouine, mais en faisant allusion à un parti politique qui leur donnera la vraie fierté d'être Acadien.

Robert Bérard,  
Socio. IV

Réponse de Mr. Jean  
Cadieux à la suite  
de l'article de  
Raymond Lanteigne  
publié le 13 déc.76



PIZZA VITO

724 Mountain Road Take out  
726 Mountain Road Restaurant  
Livraisons 855-5000

# INFORMATIONS DES FACULTÉS SC. D.



## education

SCIENCES DOMESTIQUES

Allô tout le monde,

J'espère que vous avez passé de belles vacances et que vous êtes revenus plus en forme que jamais; je vous souhaite donc un bon deuxième semestre.

Et pour bien débiter ce semestre, il y aura:

Quoi: Sleigh ride pour Sciences Domestiques et Département de Génie

Quand: Dimanche le 16 janvier (départ des Sciences à partir de 18 heures)

Prix: \$2.50 par personne (Bar sera ouvert)

Les billets sont en vente cette semaine au kiosque, à partir d'aujourd'hui. Un repas sera servi au cours de la soirée.

On vous attend donc en grand nombre dimanche prochain.

Mona Landry

**sciences  
et  
génie**

Les étudiants et les professeurs du Département de génie de l'Université de Moncton invitent cordialement le public et la population universitaire à visiter les locaux, laboratoires et kiosques du département le jeudi 13 janvier entre 13h et 20h30.

Cette journée spéciale, organisée par les étudiants en génie en collaboration avec les professeurs, s'inscrit dans le cadre de la Semaine de génie à l'Université.

Le public pourra visiter les laboratoires du département et assister à des démonstrations effectuées par les étudiants.

On pourra également voir une exposition de roches (géologie) et des maquettes de projets d'ingénierie. En outre, des kiosques donneront des renseignements sur les programmes de génie civil et de génie industriel offerts par le département.

Salut amis étudiants,

J'espère que vous avez passé d'agréables vacances, et que vous êtes revenus frais et dispos pour le deuxième semestre. J'aurais quelques petites annonces:

1. Notre présidente est en stage, si par hasard, vous vouliez la voir, elle sera de retour le 24 janvier.
2. Un message de Thomas Godin (représentant de l'apprentissage et enseignement) "Il y aura une réunion avec le département d'Apprentissage et enseignement, jeudi le 13 janvier 1977 à l'auditorium de la Faculté des Sciences de l'Education à 11h.30."

Une invitation spéciale est lancée aux étudiants de quatrième année qui reviennent de leur stage et aux étudiants du secondaire, deuxième année.

Points de discussion:

- A) Budget
- B) Activités
- C) Elections

3. Comme vous avez pu le voir, un des salons étudiants est occupé par les étudiantes de 3e année en Pré-Scolaire pour leur stage de trois semaines. Une belle initiative de leur part de faire occupation du salon, car c'est vous autres justement. Le Conseil Etudiant souhaite une bonne chance aux étudiantes qui savent divertir et instruire les petits de la maternelle.

A la prochaine.

Régent Landry,  
Vice-Président  
ext.-int.

ALFRED SAUVY sera  
à l'U. de M. les  
24 et 25 janvier.

En ce début d'année 1977, il me fait plaisir de souhaiter la bienvenue à tous en espérant que vous avez profité et eu du fun à Noël et que vous envisagez le semestre d'un bon pied.

Et n'oublions pas, chers étudiants(es), que l'ouverture des mises en candidature pour les postes du Conseil étudiant de la faculté d'administration se fera très bientôt.

Aussi je voudrais ajouter qu'on demande des représentants de chaque faculté sur le comité disciplinaire existant, ensuite des représentants sur la Commission d'étude pour l'établissement d'un comité des droits étudiants. Pour plus de renseignements veuillez communiquer avec le Conseil étudiant de la faculté, au local 164.

Je voudrais rappeler à tous les membres de l'association de la Fédération des étudiants(es) en administration qu'il y aura une assemblée générale, mardi 11h.30, local 050. Bienvenue à tous.

Claudine Lepage

Bonjour niveau 11 et niveau 111 !

Je vous souhaite premièrement un bon deuxième semestre et une heureuse année 1977. Je veux aussi vous informer que les représentants de niveau 11 et de niveau III organisent actuellement une "sleigh ride" pour vendredi, le 21 janvier à Broadleaf Farm dans le comté d'Albert. Tous les étudiants de niveau 11 et 111 sont invités et auront droit à un invité. Tenez-vous au courant pour d'autres informations prochainement sur cette activité et autres. Merci et à bientôt.

Louise Thibeault,  
Secrétaire-trésorière  
Niveau 11

## SEMAINE DE GENIE

Les étudiants du Département de génie de la Faculté des sciences et de génie de l'Université de Moncton organisent une série d'activités qui se dérouleront dans le cadre de la Semaine de génie, du 10 au 16 janvier sur le campus universitaire.

En effet, des activités tant sociales, éducatives que sportives auront lieu tous les jours et la population universitaire ainsi que le public sont spécialement invités à visiter les locaux, laboratoires et kiosques du département le jeudi 13 janvier de 13h à 20h30.

Les activités débuteront le lundi 10 janvier par un concours de structures de neige, tandis qu'à l'intérieur de l'édifice, un rallye permettra aux étudiants de génie de rencontrer les professeurs du département. A 13h, l'urbaniste Pierre Allard donnera une conférence au local D-202 de l'édifice des sciences et de génie.

Le mardi 11 janvier, il y aura projection de films de 8h à 12h tandis qu'à 19h, l'honorable Roland Boudreau, ministre des ressources naturelles du N.-B. donnera une conférence pour les étudiants en génie au local A-102. Sa conférence s'intitulera: "Développement et exploitation des ressources naturelles au Nouveau-Brunswick". Suivra un vin et fromage au salon étudiant à l'intention des professeurs, des étudiants et des anciens des deux dernières années.

Le mercredi 12 janvier, les étudiants en génie effectueront une visite industrielle au Miramichi Timber Resources de Newcastle.

Les laboratoires de génie seront ouverts au public de 13h à 20h30 le jeudi 13 janvier. A ce moment, des démonstrations auront lieu dans les laboratoires de thermo-dynamique et d'arpentage. Il y aura également des expositions, des maquettes de projets d'ingénierie et des kiosques d'information sur les programmes de génie civil et de génie industriel offerts par l'Université de Moncton.

Diverses autres activités prendront place au cours de la semaine. Notons des compétitions de volley-ball (au CEPS) et de ballon-balai (à l'aréna) entre des équipes formées d'étudiants de chaque année du programme de cinq

ans. Les parties auront lieu tous les jours de 14h à 16h et les finales seront disputées le vendredi. Une équipe de professeurs participera aux compétitions de volley-ball.

Enfin, les étudiantes de l'Ecole des sciences infirmières seront les invitées lors du bal prévu pour samedi soir à 20h30 à la cafétéria de l'édifice Taillon.

Le lendemain, soit le dimanche 16 janvier, ce sera au tour des étudiantes de l'Ecole

Paul Hébert et Charles Albert de l'école Vanier se sont mérités deux prix pour leur projet conjoint: le 1er prix de la catégorie junior en génie (\$75) et le prix de l'Association ferroviaire du Canada (\$50).

M. Girouard a révélé que de nombreux organismes contribuent financièrement à l'Expo-Science du N.-B., dont l'ACFAS, l'Université de Moncton, Energie N.-B., la compagnie de téléphone du N.-B., l'Association des ingénieurs professionnels du N.-B. et l'Association des anciens et amis de l'U de M. Des dons proviennent également de plusieurs individus.

Le Comité d'Expo-Science compte sur la collaboration des enseignants des écoles publiques de la province pour assurer le succès de cet événement. Des renseignements ont été mis à la disposition des élèves et des enseignants dans chacune des écoles. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus en communiquant avec M. Patrick Maltais, Faculté des sciences et de génie de l'Université de Moncton.

Les organisateurs de l'Expo-Science du Nouveau-Brunswick ont fixé aux 1 et 2 avril 1977 les dates de ce concours qui se déroulera pour une cinquième année consécutive à la Faculté des sciences et de génie de l'Université de Moncton.

M. Fernand Girouard, professeur au Département de physique-mathématiques et président du Comité d'Expo-Science, a indiqué que tous les étudiants des niveaux intermédiaire et secondaire de la province sont invités à préparer dès mainte-

des sciences domestiques d'accompagner les étudiants en génie lors de l'activité de clôture de la Semaine: un "sleigh ride" dont le départ aura lieu de l'édifice des sciences et de génie à 18h.

Le Comité organisateur de la Semaine de génie est présidé par l'étudiant Pierre Debonville. Gaston Losier, étudiant de cinquième année, génie industriel, préside l'Association des étudiants en génie de l'U de M. Le département compte environ 160 étudiants.

## expo-science

nant leurs projets scientifiques en vue de les présenter durant cette fin de semaine.

Tous les travaux seront exposés à la rotonde de l'édifice des sciences et de génie et le public sera invité à visiter les oeuvres des étudiants.

Les projets seront évalués par une équipe de juges et des prix seront attribués pour les meilleurs travaux à chaque niveau (junior et senior) et dans chacune des catégories suivantes: chimie, mathématiques, physique, génie, sciences de la vie, sciences de l'environnement, sciences naturelles (junior seulement). De plus, chaque participant recevra une plaque-souvenir.

Deux grands prix, consistant en un voyage tous frais payés pour participer à l'Expo-Science nationale à Victoria, C.-B. (du 15 au 22 mai) seront attribués aux deux responsables des travaux jugés les plus méritants.

Rappelons que l'an dernier, les deux grands prix sont allés aux projets de Paul Hébert et Charles Albert de l'école Vanier (La distillation du bois) et de James Bell du Moncton High School (Electro-magnatisme levitation). Environ 50 projets provenant de 21 écoles de la province avaient été présentés l'an dernier.

Les gagnants des deux grands prix se sont classés avantageusement à l'Expo-Science nationale tenu à Brandon, Manitoba. James Bell a remporté le prix Bell Northern Research, d'une valeur de \$200, un voyage pour visiter les laboratoires Bell à Ottawa et un autre prix de \$25 dans sa catégorie.

## Défaite ou noble bataille historique

"Ce n'est qu'un début;  
Continuons le Combat!"

Voilà la phrase la plus célèbre de l'année 1976 chez la population étudiante. Sans aller dans les détails, il serait difficile de faire la rétrospective de l'année sans réfléchir un petit moment sur la manifestation; ses causes, son but, ses circonstances et surtout ses résultats ou ses effets.

Ses causes: Le système de prêts-bourses inadéquat, qui a comme seul effet, l'endettement à outrance des étudiants.

Son but: Améliorer le système de prêts-bourses dans la province du N.-B., de telle sorte que l'étudiant puisse vivre raisonnablement pendant et après ses études.

Ses circonstances: Le gouvernement Hatfield, dans sa campagne électorale de 1974, avait promis

d'alléger le fardeau financier chez les étudiants universitaires. L'année d'après, il fait tout à fait le contraire, de telle sorte que l'étudiant qui devait emprunter \$1,100 pour être éligible à une bourse, doit maintenant en emprunter \$1,400.

Devant cette nouvelle politique du gouvernement, tout un mouvement s'amorce. On essaie d'organiser un front commun étudiant au niveau des provinces Maritimes au printemps 75 (les étudiants des autres provinces étant aussi insatisfaits de leurs systèmes de prêts-bourses respectifs). On en arrive à des recommandations homogènes, mais le mouvement échoue quand même, à cause des longues distances à parcourir et des problèmes de communication.

A l'Université de Moncton, on tient des réunions toute l'été 75, afin de se préparer à une action à l'automne, à la rentrée des étudiants. La sensibilisation se fait, mais très lentement. Les étudiants ont peur de s'impliquer. A ce moment-ci, la F.E.U.M. a II recommandations à soumettre au gouvernement.

On procède à un référendum à l'U. de M. pour donner le mandat à la F.E.U.M. de déclencher la grève quand elle sera prête. Aucune action n'est prise. Le cocus provincial des étudiants universitaires décide de descendre de II recommandations à 5 et de tenir un référendum au niveau provincial, au début décembre. 48% des étudiants de la province votent et 73% sont en faveur d'une manifestation au niveau provincial. Les examens de Noël et l'affaire des rapports Lebel-Wallace étouffent le mouvement jusqu'à après Noël.

On prend le mois de janvier pour préparer une manifestation. Jeudi, le 25 janvier, une occupation de l'Edifice du Centenaire à Frédéricton est organisée.

Une tempête empêche au moins 5 des 7 autobus de s'y rendre. La participation minime des étudiants anglophones, le manque d'organisation et de leadership viennent s'ajouter au bilan de cette journée de tempête pour consacrer la défaite. Mais les étudiants de l'U. de M. sont tenaces. Une assemblée générale est convoquée, où l'on nomme deux leaders, Gilles Beaulieu et Camille McLaughlin, et on décide de retourner à Frédéricton le lundi suivant, 29 janvier. Quelques 600 étudiants de l'U.-M. se rendent à Frédéricton. Quelques 50 étudiants seulement des universités anglophones participent.

La manifestation proprement dite est en marche. Les étudiants de l'U. de M. sont prêts à rester tant qu'une décision positive ne sera pas prise. Les cours sont annulés; la Jaunisse, C.K.U.M., le Corps Policier Etudiant et la F.E.U.M. forment une organisation pour assurer la bonne marche de la manifestation.

Un tas de comités sont mis sur pied (comité de nourriture, sécurité, information, etc). Jamais auparavant avait-on vu les étudiants de l'U. de M. aussi unis et bien organisés. Les appuis viennent de partout et les négociations continuent.

A l'Edifice du Centenaire un caractère "sacré" se dégage; tous ne font plus qu'un, luttant pour la même cause.

Mais le gouvernement reste ferme sur sa décision et c'est le 8 février qu'une cinquantaine de policiers expulsent les étudiants de l'édifice. Ensuite, après un séjour d'une journée dans une église de Frédéricton, on retourne à Moncton, non sans amertume, mais la tête haute. La mise sur pied d'un Comité Tripartite composé d'un représentant étudiant, d'un représentant du gouvernement, et d'une tiers-personne neutre est organisé pour continuer les négociations. Une campagne de sensibilisation est organisée à travers la province, à laquelle quelques 200 étudiants participent, mais le retour aux cours, aux travaux font que le mouvement se perd tranquillement dans le brouillard.

Enfin, une décision est prise, plus d'un mois après la fin de la manifestation, à l'avantage du gouvernement et au détriment des étudiants.

Après avoir revu en gros le scénario dans lequel s'est déroulé la Manifestation, il importe grandement de se demander si tous nos efforts ont été déployés en vain, en réfléchissant sur ses résultats.

### Les résultats.

Je crois qu'on peut résumer les résultats en deux temps: A long terme, on peut parler d'une bataille historique s'inscrivant à côté de toutes les autres qui ont été livrées au nom des Acadiens. A court terme, on se retrouve en face d'une défaite.

A long terme, la Manifestation a démontré certains faits quant au système d'éducation supérieure dans la province. Nous avons démontré qu'un sérieux malaise existe au niveau de cette institution, en alertant la population, soit par la Manifestation elle-même ou par la campagne de sensibilisation entreprise au niveau des régions la semaine suivante. du même coup, nous avons démontré que les étudiants étaient des êtres raisonnables, capables d'agir quand ils sont trop longtemps exploités.

(suite à la page treize.)

Défaite ou Noble Bataille  
Historique.

(suite...)

Un autre fait que la Manifestation a amené à la surface est que le problème en était un localisé chez les Acadiens, et ce sont les anglophones eux-mêmes qui nous l'ont prouvé par leur non-participation à notre noble action. Et comme un fonctionnaire de Fredericton a si bien posé le problème: "Pourquoi un étudiant anglophone de U.N.B. et venant des régions de

Fredericton ou St-Jean, irait-il occuper l'Edifice du Centenaire quand, la plupart du temps, son père ou son oncle y travaille, et un bon emploi l'attend quand il finira ses études?" En passant, il est triste que certains étudiants de notre campus n'étaient pas aussi conscients du problème que ce fonctionnaire...

À la fin du compte, les anglophones, par leur apathie envers notre action nous ont prouvé qu'il fallait désormais lutter sans eux dans ce domaine des prêts-bourses... et moi je me dis que s'ils ne font pas partie de notre solution, ils font partie de notre problème.

En gros, je crois que l'effet à long terme de cette action historique qu'a été la Manifestation de 1976 est une étape vers une éventuelle réorganisation d'un système d'éducation supérieur pour tout le "peuple". L'Education n'est pas un luxe, mais un droit!

Pour ce qui est de l'effet à court terme, je reste sceptique. Il est sûr qu'en allant à Fredericton avec cinq recommandations, on ne pouvait pas les gagner toutes. C'est la logique de la négociation qui veut ça, et surtout quand on négocie avec le gouvernement. Mais de là à

en gagner une fraction aussi minime? Le gouvernement a tout simplement étouffé le problème, en nous donnant le minimum de ce que l'on revendiquait, et on a accepté.

Il en résulte que l'étudiant est à peu de choses près, dans la même situation financière qu'auparavant. Par exemple, en empruntant \$5000, le gouvernement paie lui-même \$250 (25% du dernier \$1000). Et c'est avec ce règlement que le gouvernement a étouffé tous nos efforts. N'est-ce pas absurde???

En terminant, je me questionne sur ce que la F.E.U.M. fait cette année en matière de prêts-bourses. Le mouvement amorcé l'an dernier serait-il mort complètement? En tout cas, il ne fait pas trop de bruit!... Je ne veux pas dire qu'il faut retourner à Frédéricion, mais on peut réfléchir sur des actions politiques à prendre au niveau des représentants étudiants de l'Université de Moncton. Il est certain que toute action positive en matière de prêts-bourses jouirait d'un appui général des étudiants.

CE N'EST QU'UN DEBUT,  
CONTINUONS LE COMBAT!

Robert Poirier  
Sciences-Politique IV

# S. D. P.

Une compagnie récemment formée, les Services de développement professionnels Ltée, organise présentement un réseau de consultants au Canada et en particulier aux provinces Atlantiques dans les domaines de l'évaluation, de la recherche, du développement et de l'entraînement en ressources humaines.

La compagnie a été formée par six professeurs de l'Université de Moncton qui ont décidé de se regrouper afin d'éviter la duplication dans les travaux, la dispersion des efforts et des ressources surtout dans la conjoncture inflationniste actuelle.

Le SDP offre ses services à la communauté, en particulier à des individus, groupes, institutions publiques ou privées désireux d'améliorer leur fonctionnement et leur rendement.

Les consultants professionnels du SDP sont Gilles G. Nadeau, Ph.D., président; Thomas R. LeBlanc, M.A.Ps., secrétaire-trésorier; Léonard J. Goguen, D. Ps.; Rodrigue J. Landry, Ph. D.; Aldéo H. Renaud, Ph. D. et Omer D. Robichaud, Ph. D. Tous sont professeurs à l'Université de Moncton.

Le président, M. Nadeau, indique que la compagnie a dûment été incorporée suivant les lois de la province du Nouveau-Brunswick et qu'elle organise présentement un réseau de consultants dans les provinces Atlantiques et au Canada.

Le SDP offre des services diversifiés, entre autres: consultations aux établissements d'enseignement à tous les niveaux, aux districts scolaires, aux différents ministères gouvernementaux, aux industries et aux agences communautaires; conduite d'ateliers d'entraînement professionnel; service d'évaluation en éducation; direction et conduite de projets de recherche et de développement; consultation psychologique; service de conférencier; traduction, adaptation et publication de matériel professionnel, etc.

Le président ajoute qu'il s'agit d'une firme unique en son genre aux Maritimes, une firme de consultants professionnels bilingues au service des acadiens et des concitoyens anglophones.

## SOYONS FIERES

## D'ÊTRE

## FRANCOPHONES

# INFORMATIONS

Le Service des loisirs socio-culturels de l'Université de Moncton désire aviser la population universitaire et le public de la région que le spectacle de Gilles Vigneault prévu à Moncton pour le deuxième semestre a été annulé.

Gilles Vigneault qui devait également faire une tournée du Nouveau-Brunswick n'a pu se libérer d'une tournée qu'il effectuera un peu partout en Europe.

Le Service des loisirs socio-culturels ne sait pas encore quel spectacle remplacera celui de Vigneault mais des démarches ont été entreprises avec les responsables des ententes Québec-Nouveau-Brunswick afin de trouver une autre grande personnalité du spectacle. Il existe présentement la possibilité de voir en spectacle à Moncton Jean Lapointe ou Clémence Desrochers.

Enfin, plusieurs autres spectacles seront présentés après les Fêtes dont la pièce de théâtre acadien présentée par le Théâtre Populaire d'Acadie "L'AMER A BOIRE" de Herménégilde Chiasson; le groupe Entre Six; la pièce Radisson par le Théâtre Hexagone; le groupe Quartet Tarago; le Théâtre Populaire d'Acadie et le Canadian Brass. La venue de la Troupe folklorique du Madawaska n'a pas encore été confirmée.

## Avis à tous les étudiants

### Réunion au sujet des procédures de réservation d'appartements de l'Université de Moncton

Tous les étudiants sont invités à assister à une rencontre avec les responsables du logement de l'Université dans le but de discuter des différentes procédures qui pourraient être suivies cette année pour les réservations d'appartements. Cette réunion aura lieu le mardi 11 janvier à 19h au local R-221 de la Faculté des sciences et de génie.

On sait que c'est au cours du deuxième semestre que tous les étudiants sont appelés à faire leurs demandes de réservation de logement pour l'année suivante.

Or l'an dernier, à la suite de problèmes et de malentendus qui sont survenus pendant la période de réservation d'appartements, les responsables du logement de l'Université ont accepté de ré-examiner le système utilisé et de consul-

QUATORZE

### Etudiants du Nouveau-Brunswick désirant poursuivre leurs études en Sciences de la Santé dans les universités du Québec

Le Comité provincial des Sciences de la santé du Nouveau-Brunswick a pour mandat de recevoir les demandes d'admissions des candidats francophones de la province aux programmes suivants offerts dans les trois universités mentionnées:

#### Montréal

Médecine (5 ans)  
Médecine dentaire (4 ans)  
Médecine vétérinaire (4 ans)  
Optométrie (3 ans)  
Pharmacie (4 ans)  
Physiothérapie (3 ans)  
Ergothérapie (3 ans)  
Orthophonie et Audiologie (3 ans)

#### Laval

Médecine  
Médecine dentaire  
Pharmacie  
Physiothérapie  
Ergothérapie  
Bio-agronomie (4 ans)  
Agro-économie (4 ans)  
Génie rural

#### Sherbrooke

Médecine

Pour renseignements et formulaires d'inscription, s'adresser le plus tôt possible à:  
Mademoiselle Gilberte LeBlanc  
Responsable des programmes spéciaux  
Faculté des sciences et de génie  
Université de Moncton  
Moncton, N.-B.  
E1A 3E9  
Remarque:

Tous les formulaires de demande d'admission complétés devront être retournés à Mlle LeBlanc avant le 7 février 1977. Le comité verra à acheminer les dossiers vers l'Université où la sélection sera faite. Il est à noter que le comité de coordination vise à palier aux effets néfastes de la double et de la triple inscription; procédure qui, par le passé, avait comme résultat de priver les étudiants de places qu'ils auraient pu occuper.

ter les étudiants sur la manière de procéder cette année. Le responsable du Service de logement, M. Raymond McLaughlin et quelques responsables des maisons de rapport seront présents à la réunion et invitent tous les intéressés à présenter leurs suggestions.

# bourses

Le responsable de l'aide financière à l'Université de Moncton, M. Viateur Viel, a fait connaître récemment les 17 bénéficiaires de la bourse Verra MacDonald. Cette bourse d'une valeur de \$500 chacune est accordée à des étudiants de troisième et quatrième années inscrits dans un programme de formation des maîtres à l'U de M soient en sciences de l'éducation; sciences domestiques, mention enseignement; musique; éducation physique et arts-visuels, mention enseignement.

Les étudiants suivants se sont mérités cette bourse: Donald Allain, Néguaq; Jean Belliveau, Moncton; Patricia Belliveau, Moncton; Danielle Bergeron, Morrisset-Station, Québec; Céleste Bourgeois, Moncton; Suzanne Bourque, Moncton; Françoise Desjardins, Drummond; Yolande Doucet, Richibouctou; Norma Duguay, Bathurst; Diane Gaudet, Moncton; Antonio Goupil, Shippagan; Normand A. Landry, Moncton; Lucie LeBlanc, Atholville; Paul Pitre, Rogersville; Hélène Robinson, Cowansville, Québec; Claude Roy, Richmond, Québec; Aurore Sonier, Sheila, N.-B.

L'article de Denise Masson sur le Vietnam était très intéressant. (Jaunisse du 13 décembre). Ce n'est pas le peuple Américain qui a déversé 14 millions de tonnes de bombes sur le peuple Vietnamien mais plutôt le système militaire-industriel avec les présidents des Américains comme porte-parole. Habituellement le peuple ne veut pas de la guerre.

Pour être plus précis, il y avait une trentaine de personnes à la conférence. Le conférencier a rencontré 75 personnes à deux rencontres subséquentes, accordé trois entrevues à la radio et deux à la presse. La publicité avant sa venue, aura sans doute réussi à sensibiliser à la réalité du Vietnam.

Il aurait été sans doute plus intéressant d'avoir plus de personnes à cette première conférence, mais le bilan de la tournée est quand même très positif.

Robert Thibault,  
SUCO

# feum

# CKUM

Salut à tous,

L'on t'invite à une réunion du conseil de la Fédération des Etudiants qui aura lieu mercredi le 12 janvier au local 050 de l'Edifice de l'Administration à 7h.00 p.m.

### Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Prévisions des élections du secrétaire général de la F.E.U.M.
4. Prévisions des élections du trésorier de la F.E.U.M.
5. Café étudiant
6. Soirée S.A.N.B.
7. Statut de la carte étudiante au cours des mois d'été au C.E.P.S.
8. Comité des fêtes d'hiver
9. Kacho (définition des membres et cartes pour anciens)
10. Convention collective des professeurs
11. Affaires pressantes
12. Ajournement

Gilles Beaulieu,  
Secrétaire Général

Salut,

D'abord, j'aimerais souhaiter à tous un bon semestre et une bonne année 1977.

La programmation "Hiver '77" débute officiellement aujourd'hui, la semaine passée étant une période de réorganisation et de préparation. On espère pouvoir vous présenter dans cette programmation "Hiver '77" du nouveau, tout en gardant l'orientation de la programmation "Automne '76", soit celle de musique genre FM durant la semaine, et de la musique populaire les vendredi et samedi soirs. Il y aura aussi plusieurs émissions d'intérêt général tel que les émissions "L'Acadie s'encontre, Vie Etudiante, Activité-Jeunesse, émissions de Facultés, l'émission Je-Nous-Il, Information résidences et le magazine d'information". S'ajouteront aussi à ceux-ci des émissions de genre de musique spécifique tel que Jazz, Blues, Chansonner, musique progressive et classique durant chaque soirée de 21 à 23 heures. De plus amples informations à ce sujet vous seront données la semaine prochaine lorsque La Jaunisse publiera la programmation "Hiver '77" avec le nom des annonceurs de chacune des émissions.

Tous les annonceurs de la programmation "Hiver '77" de CKUM sont priés d'assister à la réunion des annonceurs qui aura lieu au local 324 de Taillon (la Barratte) à 19h00 ce soir (lundi).

A cette réunion, on expliquera entre autre la nouvelle programmation, les procédures de la discothèque et les cartes d'annonceurs seront distribuées.

Aussi seront présents à cette réunion, le réalisateur de l'émission "Entre deux mers" de Radio-Canada, Robert Desserre et la recherchiste Roseline Landry. Ils nous parleront d'un projet très intéressant, soit la réalisation et la production par CKUM de certaines émissions de "Entre deux mers" pour le réseau national de Radio-Canada. Ils seront à la réunion pour expliquer le projet et échanger des idées.

Maurice Cyr,  
Directeur

## ARTS—Visuels

Le professeur Pavel Skalnik, du département des arts visuels à l'Université de Moncton, a été invité à participer à la troisième Biennale d'art graphique de Vienne en Autriche.

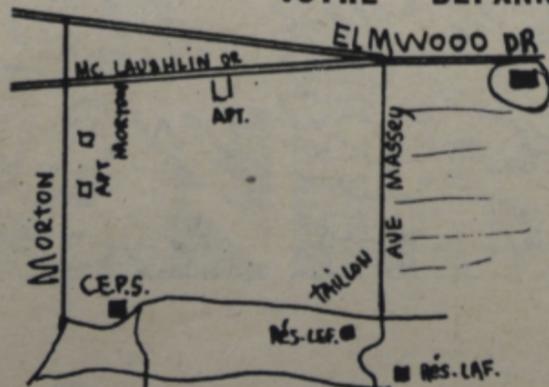
M. Skalnik est l'un de 100 artistes à travers le monde à avoir été sélectionné par un jury composé de W. Koschatzky, directeur de la collection d'art graphique Albertina à Vienne, Carlo Bertelli, directeur de la Calographe Nationale à Rome et F. Woimant, directeur du Cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale de Paris.

combats  
toi-même  
la pollution

### silhouette variété Itée

54 ELMWOOD DR.

VOTRE DEPANNEUR



EPICERIE  
LEGUMES  
FRUITS  
CIGARETTES  
MAGAZINES

OUVERT TOUS LES  
JOURS DE 8H.30  
A 23H.



L'ACADIE S'RENCONTRE

Animateur: Noël Leclerc

Technicien: Maurice Cyr

Mardi 19h30 à 20h30

Cette semaine: CALIXTE DUGUAY

# EUMC — en Chine, — en Acadie,

## 1. Objectifs

Le but principal du Programme de séminaires est d'informer la communauté académique du développement et de l'évolution. Certains aspects particuliers en sont étudiés par un nombre d'étudiants choisis qui sont sous la direction de professeurs canadiens. Les résultats de cette étude seront publiés et distribués aux institutions canadiennes tandis que des ateliers, des conférences et des spectacles audiovisuels s'organisent afin qu'une discussion des sujets d'étude élaborés soit possible pour une plus grande partie de la communauté.

## 2. Structure

Les séminaires comportent trois étapes:

- Le choix et la préparation des étudiants et des professeurs participants.
- La période d'étude sur les lieux.
- La compilation d'informations pour des rapports et des présentations aux médias et l'organisation de conférences.

Le choix des étudiants et des professeurs est fait principalement sur la base de leur compétence académique. Les étudiants doivent soumettre un résumé d'objet d'étude dans un des sujets mentionnés dans

la section 3 qui suivra. On s'attend à ce que les professeurs aient de l'expérience professionnelle sur la Chine, ils doivent être prêts à diriger les projets d'étude des étudiants à toutes les étapes du programme.

Tous les participants travaillent dans un groupe d'étude et devront entreprendre des recherches préliminaires avant de quitter leur campus et continuer leur étude à leur retour.

Toute demande de citoyens canadiens ou d'immigrants reçues seront acceptées.

Pour le séminaire en Chine, environ 20 participants seront choisis. La tournée d'étude aura lieu pendant les trois premières semaines d'août.

Pour le séminaire en Acadie, environ 26 étudiants et 3 professeurs seront choisis. La recherche sur les lieux se déroulera en équipes et sera dirigée par des professeurs canadiens en collaboration avec l'Université de Moncton. Cette étape durera pendant 4 semaines.

A leur retour, les participants compléteront leur étude et remettront un rapport.

## 3. Sujet d'études

La tournée d'étude en Chine comprend des visites à des institutions d'éducation, à des endroits agricoles, à des communes de travailleurs et à plusieurs sites historiques.

Le séminaire en Acadie comprend les sujets d'étude suivants:

- le tourisme
- le mouvement coopératif en Acadie
- la survivance du fait français en Acadie
- le bien-être, la santé et l'éducation
- les ressources naturelles et l'agriculture
- la presse acadienne
- la situation des travailleurs

Pour inscription et pour plus d'information communiquez avec:

Louis Richard (local 374 - Taillon) tél. 858-4122

Raymond Léger, tél. 382-7758

Rachel Cyr, tél. 382-1373

Date limite d'inscription:

le vendredi 14 janvier 1977.

**Intéressant, l'interurbain**

MAIS PAPA, ÉCOUTE...

J'AI ABSOLUMENT BESOIN DE \$25.00

C'EST UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT!

JE T'ENVERRAI DES FLEURS!

**Bell Canada**

L'Interurbain...la voix du coeur!

SEIZE

# EMPLOIS

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE SUR CAMPUS  
Université de Moncton  
Edifice Taillon, Local 425  
Tél: 858-3042, 858-4163  
le 6 janvier.1977

## COMMISSIONS SCOLAIRE

Nous invitons tous les étudiants qui s'intéressent à l'enseignement de venir s'inscrire au Centre de Main-d'oeuvre sur campus. Des formules d'application sont disponibles.

Liste des employeurs qui confirment une visite de recrutement sur le campus de l'Université de Moncton:

- 17 jan. Banque de Montréal (Région de Québec) - BAA, BSA.  
18 jan. S.S. Kresge Cie Ltée - Stagiaire en Administration dans magasins. Etudiants de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup> années au BAA & BSA.  
19 jan. Banque Fédérale de Développement.  
19 & 20 jan. Banque Provinciale du Canada - BAA, BSA.  
20 & 21 jan. Iron Ore Co. du Canada (Pré-sélection).

Fonction Publique du Canada, Ministère de la Défense Nationale, accepte les demandes d'emploi pour carrières scientifiques. Pour plus d'information veuillez vous rendre au Centre de Main-d'oeuvre sur campus.  
Date limite: le 26 janvier 1977.

- 1 fév. District Scolaire No. 5, Caraquet, N.-B. -  
B. Arts Industriels,  
B. & M. Education Spéciale.

## SEANCE D'INFORMATION

- 17 jan. Banque de Montréal (Région de Québec) - BAA, BSA.  
- Local 420 à 9h00.

## EMPLOIS D'ETE

Société d'Energie de la Baie James-  
Etudiants en Génie. Formules d'application sont disponibles.

L'Energie Atomique du Canada -  
Sous-Gradués 2<sup>e</sup> & 3<sup>e</sup> années surtout en Biologie, Chimie, Physique, Génie, Mathématiques.  
Date limite: le 15 janvier 1977.

Banque Royale du Canada - BAA III, BSA III. Date limite: 15 jan.'77.

## EMPLOIS D'ETE

Fonction Publique du Canada -  
Date limite: le 31 jan.'77.

Emploi d'été axé sur la carrière-  
Sc. Pures & Sc. Appliquées,  
Sc. Soc. & l'Administration. (PEEAC)

Agents de douanes. (ADPEE)

Commission géologique du Canada.  
(CGC)

Direction des levés et de la  
cartographie. (ARP)

Programme d'adjoints aux recherches  
de la Défense Nationale. (ARD)

Projet Ordre et Sécurité Publics -  
Solliciteur Général. (SOL)

Pour plus d'information concernant les possibilités pour emploi d'été tel que le Bureau de Poste et Conseiller en Main-d'oeuvre pour étudiants, veuillez visiter le Centre de Main-d'oeuvre sur campus.

## Ciné - Campus

Ciné-campus présentera du 10 au 16 janvier à 20h30 au local 163-N de l'Ecole des sciences infirmières de l'Université de Moncton une série de films québécois dans le cadre de la "Semaine du cinéma québécois".

Le lundi 10 janvier le film à l'affiche sera "On est au coton" de Denys Arcand. Ce film décrit la situation des travailleurs du textile au Québec et a été jugé par les dirigeants de l'industrie subversif car Denys Arcand donne la parole aux ouvriers plutôt qu'aux patrons.

Deux films de la série "Carcajou et le péril blanc" d'Arthur Lamothe seront projetés le mardi 11 janvier et le vendredi 14 janvier. Dans Carcajou, Arthur Lamothe a cherché à composer une image globale de la culture des Montagnais à partir de divers comportements bien concrets de sorte que le spectateur peut comprendre dans un même mouvement les problèmes matériels des Montagnais, autant que leur mythologie, leur langue, leur conception de l'Homme, du temps et de l'espace.

Ciné-campus mettra à l'affiche le mercredi 12 janvier et le samedi 15 janvier le premier long métrage de Gilles Groulx, "Le chat dans le sac". Ce film porte sur le sens de la vie, la valeur de son milieu, son identité et sa responsabilité en tant que Canadien français.

"Beat" d'André Blanchard sera projeté le jeudi 13 janvier et à nouveau le dimanche 16 janvier 1977. "Beat" illustre le paradoxe d'être marginal ou du moins le croire, tout en étant dans les bras de "maman-bien-être social". Ce long-métrage de fiction est le premier à avoir été entièrement produit et réalisé par une équipe de Rouyn-Noranda.

La projection des films du vendredi 14, samedi 15 et du dimanche 16 janvier sera précédée à 19h d'une période de discussions avec les trois cinéastes: Arthur Lamothe, Gilles Groulx et André Blanchard ainsi que de André Paquet du "Comité d'action cinématographique".

L'entrée aux films durant la semaine du cinéma québécois est libre.

La Jaunisse est imprimée à l'imprimerie Acadienne à Moncton.

## Ont collaboré à la Jaunisse:

Robert Poirier  
Robert Bérard  
Robert Proulx  
Pierre Bernier  
Frédéric Mazerolle  
Guy Latraverse  
Jean-Guy Dugay  
Pierre Alain  
Claire Gagnon  
Syjvie Noel  
Marcelle St-Pierre  
Marie-Reine Haché  
Louise Boudreau  
Murielle Belliveau  
Alain Youndjé.

Directeur:  
Raymond Lanteigne

Directrice-Adjointe:  
Lise Ouelette

Secrétaire:  
Marie-Germaine Cormier.

Les bureaux de la Jaunisse sont situés à la maison de la F.E.U.M. au 159 Massey à Moncton.

# COLLOQUE

## vie étudiante

Un Colloque culturel inter-provincial (de l'Atlantique) se déroulait les 2, 3, 4 et 5 décembre dernier à l'Université de Moncton, Moncton, N.-B. Ce colloque était parrainé par le C.P.D.C. et subventionné par le Secrétariat d'Etat.

Le colloque a permis aux gens de se regrouper et de mettre sur pied une politique régionale commune à l'échelle de l'Atlantique telle qu'espérée par les organisateurs du colloque.

Il fut voté qu'un comité sans statut et règlement soit formé et que siége sur ce comité un représentant de chaque organisme culturel provincial de l'Atlantique. Les mandats du comité seront les suivants:

- 1) organiser un circuit pour la diffusion de la culture et pour l'échange d'information
- 2) étudier la possibilité d'un groupement coopératif culturel autonome qui serait formé à l'échelle de l'Atlantique.

Il y eut 10 ateliers en tout traitant des sujets suivants: publicité, animation culturelle, informations techniques, organisations des spectacles régionaux, expositions, office nationale du film, Conseil des Arts Populaires, politique culturelle, préoccupations

régionales et l'atelier de "coaching".

Tous les ateliers mentionnés ci-haut se sont prouvés très informatifs; les délégués ont ressenti le besoin de répéter ces expériences en prenant part à d'autres ateliers de formation tels que ceux organisés pendant le colloque.

Huit artistes acadiens venant des quatre provinces de l'Atlantique participèrent à l'atelier de "coaching": Doris Comeau, Baie Ste-Marie, N.-E.; Jean-L. Belliveau, Baie Ste-Marie, N.-E.; Robert Arsenault, Abram Village, I.P.E.; Denis Losier, Moncton, N.-B.; Roseline Blanchard, Dieppe, N.-B.; Jean-Claude Arsenault, Tracadie, N.-B.; Marie-Paule Martin, Frédéricton, N.-B.; ainsi que Louis d'Amour, Kedgwick, N.-B.

Après avoir suivi des sessions de "coaching" pendant une semaine avec M. Lucien Gagnon, de Montréal, ces artistes ont monté un spectacle qui fut présenté au Centre culturel de Moncton, le samedi 4 décembre dernier.

M. Gagnon a réussi à ressortir de chaque artiste ce qu'il possédait de plus authentique, ce qui permit un vrai "Spectacle de l'Acadie".

Nous voilà de retour pour entreprendre un deuxième semestre académique.

C'est ainsi que nous revenons à l'Université après quelques semaines de vacances trop vite passées. Certains en ont profité pour se reposer et se refaire les idées tandis que d'autres profitent maintenant de leurs premières semaines de cours pour se remettre des vacances qui ont été trop souvent accompagnées de longues veillées. De toutes façons, ce qui est important, c'est que chacun puisse avoir suffisamment d'énergie pour bien réussir son semestre.

Hé oui! Déjà le deuxième semestre. Plusieurs choses contribuent à lui donner un caractère particulier et, de ce fait, le différencient du premier semestre, lequel est surtout marqué par le renouveau d'une nouvelle année académique ou tout simplement par une nouvelle expérience dans le milieu universitaire. Le semestre qui débute est surtout un retour à nos vieilles habitudes, ce qui nous laisse quelquefois plutôt léthargique, nous faisant ainsi oublier les nombreux changements qui s'opéreront sur le campus.

Le milieu étudiant se prépare pour la prochaine année et c'est alors que l'on entre dans des périodes d'élections, de nominations, etc...

Les membres des conseils étudiants et de la F.E.U.M., et le personnel étudiant de Vie étudiante seront remplacés par d'autres personnes qui en assumeront les responsabilités pour l'an prochain. Ainsi, c'est plus que jamais le temps pour tout le monde d'avoir l'oeil ouvert à tous les postes qui seront disponibles dans les différents secteurs étudiants et de se préparer en conséquence. Surveillez la jaunisse, écoutez ce qui se passe dans votre entourage et passez à l'action.

D'ici là, bon semestre à tous.

Réjean Paulin  
Information  
Vie étudiante

# CONFERENCES

Le ministre des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, M. Roland Boudreau, donnera une conférence à l'Université de Moncton le mardi 11 janvier à 19h en la salle R-221 de l'édifice des Sciences et de génie.

Le ministre parlera du développement et de l'exploitation des ressources naturelles au Nouveau-Brunswick. Tous sont invités à y assister.

La conférence de M. Boudreau s'inscrit dans le cadre des activités de la Semaine de génie, organisée par les étudiants en génie de l'Université.

Il y aura une conférence d'information sur la technique de la Méditation Transcendantale, jeudi le 13 janvier à 20h.00 à l'édifice Taillon au local 382.

Entrée libre.

Conférencier: Normand Melanson

## CONFERENCE

Faculté des Sciences et de Génie

Département de Génie

Thème: Développement et exploitation des ressources naturelles au Nouveau-Brunswick

Conférencier:

Monsieur Roland Boudreau  
Ministre des Ressources Naturelles  
Province du Nouveau-Brunswick

Date:

Mardi, le 11 janvier 1977  
à 19h.

Lieu: Edifice des Sciences  
et de Génie, Salle R-221

Bienvenue à tous!

# SPORTS

## EDUCATION SPORTIVE

### Information générale

Le programme d'éducation sportive s'adresse aux étudiants réguliers seulement.

Le programme vise l'initiation à diverses activités sportives selon le niveau d'habiletés de l'étudiant. Les cours seront annulés du 18 au 27 février.

### Inscription

L'inscription se fait à la réception au C.E.P.S. La carte étudiante doit être présentée.

### Tennis

#### Niveau 1 (débutants)

Cliniques d'une durée de 10 semaines avec deux sessions de une heure par semaine.

Coût d'inscription: \$5.00 (les raquettes sont fournies).

#### Horaires

1er bloc (du 12 janvier au 16 février)

Gr. 1: lundi et mercredi de 19h - 20h  
Gr. 2: lundi et mercredi de 20h - 21h

2e bloc (du 2 mars au 6 avril)

Gr. 1: lundi et mercredi de 19h - 20h  
Gr. 2: lundi et mercredi de 20h - 21h

#### Niveau 11

S'adresse à ceux qui ont déjà suivi un cours de tennis.

Coût d'inscription: \$10.00

Horaires (du 12 janvier au 6 avril) Lundi et mercredi de 21h - 22h.

#### Niveau 111

S'adresse aux joueurs avancés et qui jouent régulièrement

Coût d'inscription: \$10.00 (équipement fourni)

Horaires (du 12 janvier au 6 avril) Lundi et mercredi à 22h

### Natation

Coût d'inscription: \$10.00

Début du cours: mercredi, le 19 janvier

Fin des cours: mercredi le 6 avril

### Horaires

#### Débutants

Gr. 1: mardi et jeudi de 21h - 22h  
Gr. 2: mardi et jeudi de 19h - 20h

#### Natation 1

Gr. 1: lundi et mercredi de 21h - 22h  
Gr. 2: mardi de 19h - 20h

#### Natation 11

Gr. 1: lundi et mercredi de 21h - 22h  
Gr. 2: mardi et jeudi de 21h - 22h

### Sauveteur national

Lundi et mercredi de 20h - 21h  
Samedi de 18h - 19h

### Nage synchronisée

Mercredi de 14h - 16h

### Judo

Sessions de deux heures, deux fois par semaine  
Début des sessions: le 26 janvier  
Coût: \$10.00  
Horaires: lundi et mercredi de 20h - 22h

## HOCKEY INTRA-MUROS

### HORAIRE

Lundi le 10 janvier 1977

20h45 Adm. B vs Personnel B  
22h00 Adm. A vs Sc. Art A  
23h15 Sc. 1B vs Sc. Soc. & Comp. B

Jeudi le 13 janvier 1977

21h45 Ed. 2A vs Ed. 1A  
23h00 Pers. B. vs Ed. B

Samedi le 15 janvier 1977

18h30 Sc. 2B vs Ed. B

René Gosselin  
Président  
Hockey intra-muros

## TOURNOI DE BILLARD

Semaine du 31 janvier au 4 février

Date limite inscription: 27 janvier

Coût d'inscription: \$2.00  
50 boules "straight"

Inscription a lieu à la salle de billard à Taillon.

Responsable du tournoi:

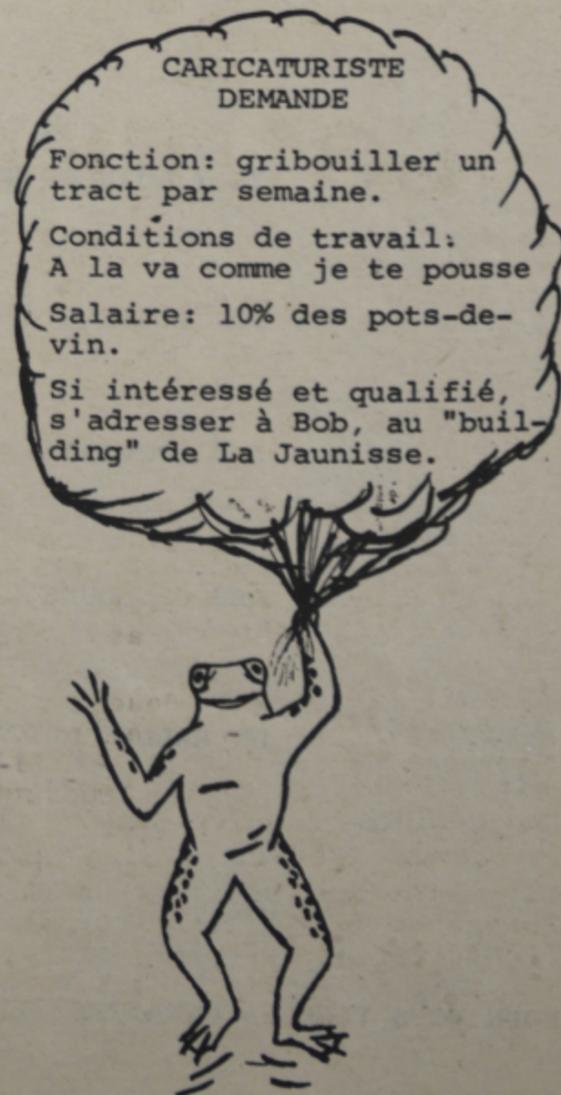
Bernard Clavette  
Bienvenue à tous.

## SALLE DE BILLARD

### Heures d'ouverture

Lundi: 11h.30 à 13h.00  
14h.30 à 21h.00  
Mardi: 11h.30 à 21h.00  
Mercredi: 11h.30 à 21h.00  
Jeudi: 11h.30 à 13h.00  
14h.30 à 21h.00  
Vendredi: 11h30 à 21h.00  
Samedi: 13h.00 à 17h.00  
Dimanche: Fermé

Bernard Clavette



# **CARNAVAL D'HIVER**

**SUR LE CAMPUS**

**10 11 12 FEVRIER**

## **PREMIERE MONDIALE**

DES EXTRA TERRESTRES ASSISTERONT A UN CARNAVAL

SUITE A UNE COMMUNICATION ETABLIE PAR LES ONDES INTER-GALACTIQUES DE C.K.U.M., NOUS SOMMES HEUREUX DE VOUS ANNONCER LA VENUE D'EXTRA-TERRESTRES D'UNE AUTRE GALAXIE LORS DE NOTRE CARNAVAL.C'EST UN EVENEMENT SANS PRECEDENT QUI ATTIRERA L'ATTENTION DU MONDE ENTIER.DONC,NOUS DEVONS NOUS PREPARER EN CONSEQUENCE.

IL Y AURA DE NOMBREUSES ACTIVITES,TELLES QUE

DES SOIREES AVEC GROUPES SPECIAUX,

DES CONCOURS DE PRISE,

DES CONCOURS DE MONUMENTS DE GLACE,

UN RALLYE AUTOMOBILE,ETC....

NOUS VOUS FERONS CONNAITRE LE PROGRAMME AU COMPLET DANS QUELQUES JOURS.PARTICIPONS TOUS.